

GUIDE DE SUCCÈS

D'UNE ACTIVITÉ TIERCE PARTIE
AU PROFIT DE LA FONDATION CHÂINON

FONDATION
CHÂINON



Une activité tierce partie désigne une initiative mise en place par une personne ou un groupe de personnes externes à notre organisme, qui souhaitent soutenir notre mission en organisant un événement ou une activité visant à collecter des fonds au profit de la Fondation Chaînon.

Vous souhaitez organiser un événement pour soutenir les femmes du Chaînon, mais vous ne savez pas par où commencer ? **Vous êtes au bon endroit !**

Si vous désirez mettre sur pied une activité tierce et nous soumettre votre proposition, merci de remplir *le formulaire* prévu à cet effet.

Ce document vous guidera à travers toutes les étapes essentielles pour organiser un événement-bénéfice réussi, porteur de sens et d'impact.

Voici les informations de base en vue de l'organisation de votre événement. Si des questions demeurent, n'hésitez pas à contacter la Fondation Chaînon :

514 845-0151

ou par courriel :

fondation@lechainon.org

Veillez prendre note que la Fondation Chaînon peut vous guider dans la mise en place de l'événement mais l'organisateur reste entièrement responsable de l'organisation et du succès de l'activité.

Retrouvez-nous sur nos réseaux sociaux :



Chaînon



Le Chaînon



[fondationchainon](https://www.instagram.com/fondationchainon)

À PROPOS DE LA FONDATION CHÂÎNON

MISSION



Créée en 2014, la Fondation Chaînon se consacre exclusivement à appuyer financièrement le Chaînon dans sa mission d'aide et d'hébergement auprès des femmes en difficulté.

À travers des projets novateurs et d'envergure, la Fondation se distingue par son dynamisme, son agilité et sa capacité à mobiliser toute une communauté engagée autour de la cause des femmes.

S'appuyant sur des valeurs de respect, d'accueil inconditionnel de la personne, de justice sociale, de valorisation du potentiel des femmes et de solidarité, la Fondation se veut une alliée de choix pour assurer la pérennité financière et le rayonnement du Chaînon.

VISION



La Fondation se positionne comme une alliée indispensable permettant au Chaînon de demeurer la ressource incontournable en matière d'hébergement au Québec afin que les femmes bénéficiant de nos services puissent se relever, réaliser leur plein potentiel et ainsi obtenir des chances égales, socialement, économiquement et culturellement.

VALEURS



La Fondation porte les valeurs qui animent le Chaînon.

- Respect
- Accueil inconditionnel de la personne
- Justice sociale
- Reconnaissance et valorisation du potentiel des femmes
- Solidarité.





POURQUOI FAIRE UNE ACTIVITÉ DE COLLECTE DE FONDS ?

Organiser une collecte de fonds pour une cause qui vous tient à cœur est une manière **concrète** et **mobilisatrice** de **sensibiliser votre entourage**, vos collègues et vos proches aux enjeux sociaux qui vous préoccupent. En mettant en place une activité-bénéfice au profit des femmes hébergées au Chaînon, vous donnez une **portée significative** à vos événements, tout en affirmant un engagement sincère et solidaire envers la cause.

Dans un contexte marqué par de multiples crises (hausse des violences conjugales et familiales, crise du logement, augmentation de l'itinérance, impacts sur la santé physique et mentale, et élargissement des inégalités sociales), il est plus que jamais essentiel de soutenir des initiatives porteuses de justice sociale et d'humanité. Votre mobilisation peut faire toute la différence.

En résumé, organiser une collecte de fonds au profit du Chaînon, c'est bien plus que soutenir une cause importante : c'est poser un geste concret qui **donne du sens à vos actions** et mobilise votre réseau autour de valeurs de solidarité. C'est l'occasion **d'amplifier votre impact social**, de créer des **liens durables** avec des personnes engagées, de faire rayonner une cause essentielle et de renforcer votre propre **leadership communautaire**. Vous devenez un-e véritable **ambassadeur-riche du changement**.

Visibilité et sensibilisation

Une collecte de fonds est une excellente occasion d'informer et de sensibiliser un large public à une cause qui vous tient à cœur. Elle permet de mieux faire comprendre les enjeux sociaux et les besoins spécifiques auxquels répond le Chaînon.

Engagement communautaire

Rassembler des personnes autour d'une cause commune favorise un fort sentiment d'unité et de solidarité. Cela contribue à renforcer les liens au sein de votre communauté, tout en suscitant un élan collectif vers le changement.

Développement de relations porteuses

Organiser une activité-bénéfice vous permet de rencontrer des personnes influentes, des partenaires potentiels et des commanditaires sensibles à la cause, tout en tissant ou en consolidant des liens durables.

Renforcement de la crédibilité

Une collecte de fonds bien organisée témoigne de votre engagement et de votre capacité à mobiliser votre réseau. Elle renforce votre crédibilité auprès de vos proches, de votre communauté et des partenaires éventuel-le-s

LE RÔLE DE LA FONDATION DANS VOTRE ÉVÉNEMENT



La Fondation évalue et approuve les événements organisés par des tiers selon les critères suivants :

- La concordance avec la mission, les valeurs et l'éthique de la Fondation Chaînon
- La capacité et l'engagement démontrés de l'organisateur-trice à mener l'événement à bien
- La rentabilité de l'activité et/ou sa valeur ajoutée en matière de visibilité et de rayonnement
- L'absence de conflit avec d'autres événements, promotions ou partenariats existants de la Fondation

En soutien aux initiatives de collecte de fonds, la Fondation offre généralement aux organisateur-trice-s :

- L'autorisation d'utiliser le nom et le logo de la Fondation (avec approbation préalable)
- Du matériel promotionnel et un kit de communication clé en main
- Une visibilité sur les médias sociaux du Chaînon, selon la nature de l'événement
- Des conseils pour la planification, la logistique et la gestion de l'activité
- Un accompagnement personnalisé à chaque étape de l'organisation

10 ÉTAPES POUR UNE ACTIVITÉ À SUCCÈS

1 OPTEZ POUR UNE ACTIVITÉ QUI VOUS RESSEMBLE

Rassemblez vos proches (famille, ami-e-s, collègues) et imaginez ensemble une activité qui vous ressemble et qui vous motivera à vous dépasser. En unissant vos forces et vos idées, vous trouverez sans doute une formule originale et engageante qui plaira à tout le monde... tout en soutenant une cause essentielle.

2 FAIRE LA PROMOTION DE VOTRE ÉVÉNEMENT

Ne vous lancez pas seul-e dans l'aventure ! Entourez-vous de personnes aussi motivé-e-s et passionné-e-s que vous, prêtes à investir temps et énergie pour assurer le succès de votre collecte de fonds.

Le jour de l'événement, n'hésitez pas à faire appel à plusieurs bénévoles pour vous prêter main-forte : accueil, animation, service, logistique... chaque rôle compte pour créer une expérience mémorable et bien organisée.

3 GARDEZ LA MAIN SUR LES ÉCHÉANCES À RESPECTER

En fonction de l'ampleur de l'activité que vous prévoyez, pensez à élaborer un échéancier permettant de définir et anticiper clairement toutes les étapes à suivre afin d'éviter les imprévus le jour J. Une fois la date et le lieu fixés, assurez-vous que :

- Le jour ne soit pas férié;
- Qu'il n'y ait pas d'autre événement majeur simultanément;
- Le lieu est facilement accessible;
- La capacité d'accueil du lieu est suffisante aux personnes attendues;
- Les normes de sécurité sont respectées;
- Les autorités compétentes sont informées de la tenue de votre activité et, si nécessaire, vous ont délivré les autorisations requises. Cela peut inclure, par exemple, le poste de police de quartier pour les aspects de sécurité, ou la Régie des alcools, des courses et des jeux pour obtenir un permis d'alcool ou une autorisation de loterie.

4 PRÉPAREZ UN BUDGET ET DÉTERMINEZ VOTRE OBJECTIF DE COLLECTE

Moins = plus !

Plus vous limitez les dépenses liées à votre activité, plus la contribution nette remise à la Fondation sera importante.

Une fois votre activité approuvée par notre équipe, pensez à solliciter des **partenaires locaux** pour commanditer certains aspects de l'événement : nourriture et boissons, impression de matériel promotionnel, prix de présence, etc.

N'hésitez pas à leur rappeler que leur soutien représente une belle occasion de **démontrer publiquement leur engagement** envers la cause des femmes et d'associer leur image à une initiative porteuse de sens.

5 FAITES PARLER DE VOUS !

Identifiez les personnes qui seraient intéressées par votre événement et qui partagent vos valeurs. Cela vous aidera à déterminer le meilleur moyen de les rejoindre, ainsi que le message le plus accrocheur pour capter leur attention.

Parmi les canaux de communication possibles :

- Courriel personnalisé ou lettre d'invitation
- Publications sur les réseaux sociaux
- Affichage sur des babillards communautaires ou en milieu de travail
- Distribution de dépliants

Si votre événement est ouvert au public, il nous fera plaisir de relayer l'information sur notre page Facebook, qui compte plus de 7 000 abonné-e-s. Merci de nous transmettre les liens et/ou les détails d'inscription ou de participation afin que notre équipe des communications puisse mettre en valeur votre généreuse initiative.

6 FAITES UNE LISTE AFIN DE NE RIEN OUBLIER

Dressez une liste de tous vos besoins matériels, sans en oublier le transport:

- Table d'accueil;
- Équipement audiovisuel;
- Matériel à transporter
- Lutrin;
- Etc.





7 C'EST ENFIN LE JOUR J

Amusez-vous... et faites rayonner votre engagement ! N'oubliez pas de **capturer des photos et des vidéos** de votre activité, et d'y intégrer des témoignages inspirants. Demandez aux participant-e-s comment ils-elles ont vécu l'expérience et **pourquoi la cause du Chaïnon leur tient à cœur**.

Selon la nature de l'événement, un-e représentant-e de la Fondation pourrait être présent-e pour la remise du chèque et échanger avec les participant-e-s. Pour en faire la demande, merci de nous contacter au moins 30 jours à l'avance.

8 UNE FOIS L'ACTIVITÉ TERMINÉE

Prévoyez remettre les fonds amassés, par carte de crédit, en argent comptant ou par chèque, dans un **délaï de deux semaines** suivant votre activité.

Au-delà des courriels automatisés envoyés aux donateur-trice-s et participant-e-s, prenez le temps de **remercier personnellement** toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à votre collecte de fonds. N'hésitez pas à leur communiquer le montant total remis à la Fondation, un geste qui renforce le sentiment d'impact collectif. Sur demande, une lettre type de remerciement peut vous être fournie.

Enfin, pensez à transmettre vos photos et vidéos à l'équipe de la Fondation, vous pourriez être contacté-e pour partager votre expérience dans un témoignage inspirant !

9 DON EN ARGENT OU PAR CHÈQUE

Concernant la remise du don, vous pouvez effectuer un don en ligne par carte de crédit sur le lien sécurisé suivant : jedonneenligne.org/fondationlechainon/ATP/ Ou encore par chèque à l'attention de la Fondation Chaïnon au 4373, avenue de l'Esplanade, Montréal QC, H2W 1T2.

10 ÉMISSION DU REÇU D'IMPÔT (S'IL Y A LIEU)

Reçus fiscaux La politique de la Fondation prévoit la remise automatique d'un reçu fiscal pour tout don admissible de 20\$ et plus. **Ne vous engagez pas auprès des donateurs, participants et commanditaires quant à l'admissibilité d'un don à la remise d'un reçu fiscal**, et communiquez avec la Fondation afin de valider l'admissibilité d'un don à un reçu.

LES SUCCÈS D'ACTIVITÉS TIERCES AU PROFIT DE LA FONDATION CHÂINON



LE TOURNOI DE GOLF JADCO : 105 000\$

En septembre 2023, la société JADCO a tenu la 2e édition de son Tournoi de golf annuel au profit de la Fondation Chaînon. Forte de 35 ans d'expérience et d'une équipe de 150 expert-e-s, JADCO s'engage à bâtir un avenir plus inclusif à travers ses projets d'investissement et de gestion immobilière.

L'événement, qui a rassemblé des invité-e-s et entrepreneur-e-s de renom, s'est conclu par un souper festif et une performance exclusive de Rachid Badouri. L'équipe de la Fondation était présente toute la journée pour faire connaître ses services d'hébergement et son programme de prévention contre la violence conjugale, RÉAGIR. Un immense merci à JADCO pour son généreux don de 105 000\$, qui a contribué directement au mieux-être des femmes que nous accompagnons.

IDC DERMO, UNE ALLIANCE ENGAGÉE ET DURABLE : 22 360\$

Depuis plusieurs années, IDC Dermo soutient la mission du Chaînon avec un engagement remarquable. Deux fois l'an, en mars et en octobre, l'entreprise organise une campagne de financement solidaire : pour chaque soin Ultime ou Ultime Premium vendu en pharmacie (Brunet et Jean Coutu), 5 \$ sont remis à la Fondation.

Grâce à cette initiative généreuse et récurrente, 22 360 \$ ont été versés à la Fondation Chaînon en 2024-2025. Déjà partenaire fidèle du Grand Rendez-vous, IDC Dermo est un allié inspirant. Merci à toute l'équipe pour ce soutien durable qui change concrètement des vies.



OUVRAGE DE COURAGE, L'ART AU SERVICE DE LA SOLIDARITÉ : 17 500\$

La Fondation Nota Bene a porté avec audace et sensibilité le projet Ouvrage de Courage, une initiative artistique et communautaire puissante visant à sensibiliser à la violence faite aux femmes.

Le 10 mai 2025, l'Esplanade PVM de Place Ville Marie s'est transformée en exposition émotive de couvertures faites à la main, chacune représentant un geste de solidarité envers les survivantes. Ces œuvres ont ensuite été revendues, permettant de remettre 17 500\$ à la Fondation Chaînon, parmi quatre maisons d'hébergement bénéficiaires.

Merci à la Fondation Nota Bene pour cette action créative et engagée, porteuse de mémoire, d'espoir et de changement.



STUDIO BIZZ, LE SPORT AU SERVICE DES FEMMES : 8 700\$

Depuis 2024, Studio Bizz, voisin de la Maison Sainte-Marie, organise des semaines de portes ouvertes à chaque changement de saison pendant lesquelles les cours de danse, de yoga et de fitness sont offerts à petit prix. Plus de 200 personnes ont participé à ces activités et la moitié des revenus amassés, sont remis à la Fondation Chaïnon afin de soutenir la mission et d'encourager les résidentes de la Maison Sainte-Marie. Encore aujourd'hui Studio Bizz porte à coeur la mission du Chaïnon et continue de remettre une partie de ces revenus à la Fondation. Cet engagement et collaboration sur le long terme permet d'assurer la continuité des services offerts aux femmes hébergées au Chaïnon.

FÉLICE SAULNIER, LA PHARMACIENNE AU GRAND COEUR

Fidèle à la mission du Chaïnon depuis de nombreuses années, l'équipe de Félice Saulnier, pharmacienne-proprétaire associée à Pharmaprix, a recueilli la remarquable somme de 8 375\$ lors de sa collecte annuelle de 2023, menée auprès de ses client-e-s et partenaires, au profit de la Fondation.

Cet engagement constant est précieux pour notre organisme. En 2022 ce sont 7 508\$ avaient été amassés, s'ajoutant aux montants des années précédentes : 7 144\$ en 2021, 6 932\$ en 2020 et 2 160\$ lors des débuts de l'initiative. Chaque contribution a eu un impact réel et concret dans la vie des femmes.

Un immense merci à Félice, qui, en plus d'offrir des soins aux femmes directement au sein de notre maison d'hébergement, soutient activement nos services.

PHARMAPRIX



A N N E - M A R I E C H A G N O N



ANNE-MARIE CHAGNON, QUAND LA CRÉATION DEVIENT ENGAGEMENT : 4 631\$

L'artiste joaillière Anne-Marie Chagnon a fait rayonner la mission du Chaïnon tout au long de l'année 2023–2024, en magasin ou encore sur ses médias sociaux. En mettant en place une collection de Pièces Uniques dédiées au Chaïnon, ce sont 20% de chacune des ventes de cette collection qui ont été remis au à la Fondation. En plus de cette initiative, Anne-Marie Chagnon a plus largement contribué au succès des projets de la Fondation par l'organisation de deux activités de création de bijoux au profit de la Fondation. Un montant total de 4 631\$ sur ce partenariat a été remis à la Fondation.

« LA NUIT BLEUE » DES ÉTUDIANT.E.S DU CÉGEP MARIE-VICTORIN 5 270\$



Dans le cadre de leur cours, les étudiant-e-s de 2e année en Commercialisation de la mode du Cégep Marie-Victorin ont organisé « La Nuit Bleue », un défilé au profit de la Fondation Chaînon. Créé à partir de vêtements des Magasins Chaînon et de designers émergent-e-s, l'événement a réuni plus de 150 personnes et permis d'amasser 5 270\$.

Toute l'équipe a été impressionnée par le professionnalisme, la créativité et l'engagement de ces jeunes étudiant-e-s, qui ont réalisé ce projet ambitieux en quelques semaines seulement.

COURIR POUR UNE CAUSE, DONNER POUR CHANGER DES VIES

Après avoir relevé le défi du demi-marathon de Montréal en septembre 2024, Delphine De Saint Mars a remis avec fierté la somme de 2 000\$ à la Fondation Chaînon.

Inspirée par son expérience de bénévolat avec l'équipe de CHANEL, Delphine a su mobiliser son entourage autour de la cause, transformant son élan sportif en un geste concret de solidarité envers les femmes hébergées au Chaînon.

Un immense merci à Delphine pour cette initiative généreuse et porteuse d'espoir !



Divine essentials
A whole world of essence



DIVINE ESSENTIALS RITUALS : UN RITUEL DE GÉNÉROSITÉ : 2 668\$

Depuis 2023, la marque Divine Essentials Rituals s'illustre par son engagement envers le Chaînon. Pour chaque chandelle vendue, 1\$ est remis à la Fondation Chaînon. Ce geste simple mais porteur de sens a permis de cumuler jusqu'à maintenant la somme de 2 668\$, destinée à soutenir les femmes hébergées au Chaînon.

En plus de cette initiative solidaire, Divine Essentials Rituals contribue généreusement à nos encans lors des événements-bénéfice, ajoutant une touche de lumière et de bienveillance à nos collectes de fonds.

Merci à Divine Essentials Rituals pour cette initiative douce, lumineuse et solidaire, qui allie bien-être et engagement social, un don à la fois.



DES EXEMPLES D'ACTIVITÉS INSPIRANTES POUR VOTRE COLLECTE DE FONDS

- Organiser une course ou courir pour la cause
- Remettre un pourcentage des ventes sur un produit ou un service
- Organiser un tournoi de golf
- Monter un tournoi d'improvisation
- Proposer une soirée cinéma
- Tenir un encan lors d'un événement
- Organiser un défilé de mode
- Faire de l'emballage dans un grand magasin pendant les Fêtes
- Organiser une joute amicale de hockey
- Mettre sur pied une vente aux enchères
- Organiser un tirage auprès des collègues ou employé·e·s
- Proposer un brunch d'affaires ou réseautage
- Offrir une dégustation vins et fromages
- Tenir une vente de hot-dogs ou un souper spaghetti
- Organiser une vente de pâtisseries maison
- Proposer une pause santé en vendant des collations nutritives
- Organiser un souper thématique (cuisine créole, asiatique, autochtone, etc.)
- Organiser un méchoui
- Créer une journée jeans ou décontractée au travail
- Lancer un concours de cravates laides ou de chapeaux originaux
- Tenir une soirée-conférence sur un sujet qui touche vos collègues
- Suggérer aux gens de contribuer un petit montant pour un café habituellement gratuit
- * Organiser une soirée spectacle dont les billets sont remis à la cause
- * Mettre sur pied une soirée dansante
- * Faire une collecte de canettes et de bouteilles consignées

NORMES ET OBLIGATIONS

La Fondation Chaïnon se dégage de toute responsabilité ou poursuite liée à la tenue de l'activité organisée par un·e tiers, quelle qu'en soit la nature. L'organisateur·trice **assume l'entière responsabilité** de toute poursuite ou réclamation découlant de l'activité.

La Fondation ne peut être tenue responsable de tout manque à gagner ni des engagements pris dans le cadre de l'activité-bénéfice.

L'organisateur·trice ne peut engager de dépenses au nom de la Fondation. La Fondation Chaïnon se réserve le droit d'exiger un rapport financier ou un budget détaillé de l'activité.

Selon la nature de l'événement, l'organisateur·trice doit, au préalable, se procurer les assurances requises ainsi que les permis nécessaires pour tout tirage, loterie ou vente d'alcool.

Toute utilisation du nom, du logo ou du matériel promotionnel lié à la Fondation Chaïnon doit faire l'objet d'une **approbation préalable**. La Fondation se

réserve le droit de désapprouver l'utilisation de son nom ou de son image si elle estime que celle-ci nuit à sa mission ou à sa réputation.

La Fondation **n'est pas responsable de la vente des billets**, ni de la recherche de commanditaires liée à l'activité.

L'organisateur·trice est responsable de la promotion de l'activité-bénéfice. La Fondation Chaïnon peut, selon les cas, appuyer cette promotion à sa discrétion.

Des reçus fiscaux peuvent être émis, sur demande, pour les dons de 20\$ et plus, en fonction de la valeur nette du don. Les lois fiscales du Québec et du Canada s'appliquent. Veuillez communiquer avec nous à l'avance pour vérifier l'admissibilité à l'émission de reçus.

L'organisateur·trice s'engage à remettre l'ensemble des profits générés par l'activité à la Fondation Chaïnon dans un délai de 30 jours ouvrables suivant sa tenue.

FONDATION
CHAINON

PRÊT·E·S ?

Soumettez votre projet de collecte de fonds à la Fondation en remplissant le *formulaire d'activité tierce*.

lechainon.org

fondation@lechainon.org | Tél : 514 845-0151

4373, avenue de l'Esplanade, Montréal (Québec) H2W 1T2